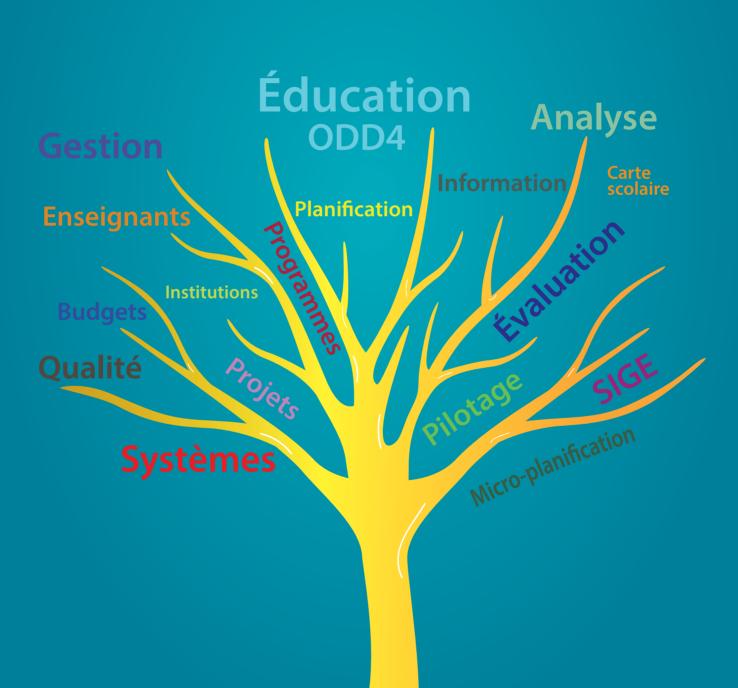






Programme des cours spécialisés de l'IIPE

en planification et gestion de l'éducation





L'Institut international de planification de l'éducation (IIPE) est un centre de formation et de recherche en planification et gestion de l'éducation. Depuis plus de 50 ans, l'Institut prépare les professionnels à renforcer leur système éducatif. Créé par l'UNESCO, l'IIPE a pour mission de renforcer les capacités de planification et de gestion de l'éducation dans les États membres de l'UNESCO. Il forme des planificateurs et des gestionnaires de l'éducation à formuler et à mettre en place des politiques et des stratégies éducatives pertinentes, à élaborer et mettre en œuvre des plans d'éducation, et à gérer efficacement les systèmes, les programmes et projets éducatifs. S'appuyant sur différents modes d'apprentissage, l'Institut propose des formations allant des cours de courte durée et sur-mesure au niveau régional ou sous-régional à son Programme de formation approfondie (PFA) de longue durée à Paris, et de l'apprentissage en présentiel à l'apprentissage à distance. A ce jour, l'IIPE a formé plus de 20 000 professionnels de toutes les régions du monde.

Avec la nouvelle ère cadrée par les objectifs de développement durable (ODD) et alors que les pays réalignent leurs priorités et plans en fonction des priorités mondiales, y compris de l'ODD 4 sur l'éducation, le besoin d'analyse sectorielle et de planification est aujourd'hui particulièrement élevé. Les cours spécialisés de l'IIPE ciblent des défis durables pour la planification et la gestion de l'éducation. Ils visent à construire les capacités à faire face aux nouveaux défis dans la mise en œuvre et le suivi de l'ODD 4, y compris les défis intersectoriels.

Le Programme des cours spécialisés (PCS) de l'IIPE

Le Programme des cours spécialisés (PCS) répond aux besoins des professionnels cherchant une formation spécialisée intensive et de courte durée, dans des domaines spécifiques de la planification et de la gestion de l'éducation.

L'IIPE a développé huit cours de spécialisation en présentiel, seuls six sont offerts chaque année, d'avril à mai (cf. tableau page 4, l'offre de 2017). Les cours sont organisés et dispensés dans deux filières de spécialisation distinctes.

- 1. La filière *Planification et analyse de l'éducation* (EPA), axée sur les concepts, les outils et les techniques de planification de l'éducation, comme suit :
 - Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) ;
 - Projections et modèles de simulation : méthodes et techniques ;
 - Micro-planification et carte scolaire;
 - Méthodes quantitatives pour le pilotage et l'évaluation de la qualité de l'éducation.
- 2. La filière *Planification et gestion de l'éducation* (EPM), axée sur les concepts et les compétences de gestion des systèmes, des programmes et des projets éducatifs, comme suit :
 - Organisation et gestion du secteur éducatif : systèmes et institutions ;
 - Gestion des enseignants ;
 - Budgets et gestion financière de l'éducation ;
 - Programmes et projets du secteur de l'éducation.

Les participants qui suivent l'intégralité d'une filière acquièrent ainsi des connaissances intégrées en planification ou en gestion de l'éducation.

Profil des participants:

- i. Professionnels de la planification et de la gestion de l'éducation travaillant dans les ministères de l'Éducation ou d'autres ministères liés au développement de l'éducation dans les États membres de l'UNESCO;
- ii. Spécialistes des institutions de formation et universités qui exercent un effet multiplicateur sur le renforcement des capacités nationales en planification et gestion de l'éducation ;
- iii. Professionnels des ONG et des agences bilatérales et multilatérales engagées dans le développement, la mise en œuvre et la gestion de programmes et de projets d'éducation.

Le PCS privilégie particulièrement les candidatures de pays engagés dans des réformes éducatives, dans la mise en œuvre des ODD, des stratégies et des plans de réduction de la pauvreté, ainsi que des approches sectorielles et intersectorielles des programmes éducatifs et dans le développement des ressources humaines.

L'Institut privilégie également la formation de professionnels du siège et des bureaux locaux de l'UNESCO, ainsi que ceux d'autres organismes des Nations Unies et des agences de coopération.

Cadre de la formation

Les langues de travail sont le français et l'anglais ; une équipe d'experts assure l'interprétation simultanée pendant les cours en plénière. Les groupes de travail sont généralement organisés par groupes linguistiques. L'enseignement et l'apprentissage se font via des conférences, séminaires ou discussions aux exercices pratiques, simulations ainsi que d'un travail individuel et en groupe, etc. Les méthodes de travail utilisées demandent une implication active de chacun des participants dans le processus d'enseignement.

Le personnel enseignant de l'Institut a un profil unique. L'enseignement est assuré par des professionnels activement engagés dans des travaux de recherche et des activités opérationnelles du fait de leur participation aux réformes, aux politiques éducatives et à la conception de plans et de programmes éducatifs dans différents pays.

L'Institut possède une bibliothèque comprenant plus de 42 000 sources, 1 800 documents de plans, politiques et stratégies, de vastes bases de données et plus de 500 périodiques spécialisés dans la planification et la gestion de l'éducation, et divers domaines du développement socio-économique. Les participants ont également un accès gratuit à d'autres bibliothèques à Paris, notamment au siège de l'UNESCO.

Cours proposés et dates

Pour la session 2017, l'Institut offre les SIX cours suivants :

Filière de spécialisation 1 Analyse et planification de l'éducation (EPA)	Filière de spécialisation 2 Gestion et planification de l'éducation (EPM)
Lundi 10 - Vendredi 21 avril 2017	
EPA 301: Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE)	EPM 311: Organisation et gestion du secteur éducatif : systèmes et institutions
Lundi 24 avril - Vendredi 5 mai 2017	
EPA 303: Micro-planification et carte scolaire	EPM 312: Gestion des enseignants
Lundi 8 - Vendredi 19 mai 2017	
EPA 304: Méthodes quantitatives pour le pilotage et l'évaluation de la qualité de l'éducation	EPM 314: Programmes et projets du secteur de l'éducation

Les participants suivent à plein temps un ou plusieurs cours proposés dans le programme. Néanmoins, puisque le programme se déroule en DEUX FILIÈRES PARALLÈLES, les participants doivent CHOISIR L'UN DES DEUX COURS qui ont lieu simultanément. Les candidats ne peuvent donc choisir que trois cours au maximum lors d'une session du PCS.

Évaluation, crédits et certification

Les performances d'un participant sont évaluées selon un des quatre ou une combinaison des modes suivants : un test, un travail individuel écrit, un travail de groupe et la participation. Les résultats sont notés de 0 à 20, il faut une moyenne de 10/20 pour réussir le cours.

Un participant qui choisit un cours spécialisé et qui répond aux exigences de cette évaluation obtient la totalité des crédits de ce cours. Les crédits ainsi obtenus peuvent être transférés au Programme de formation approfondie (PFA). Pour être admis à participer au PFA, il est nécessaire de présenter une candidature séparée, qui sera soumise à l'acceptation du Comité de sélection du PFA de l'IIPE.

Au terme du/des cours suivi(s) dans le cadre du PCS, l'IIPE remet au participant un certificat de participation. Les notes obtenues aux évaluations sont communiquées séparément.

Frais d'inscription, de participation et financement

Le prix pour chaque cours PCS est de 1 800 €. Outre les frais d'inscription, les participants doivent prendre des dispositions pour couvrir : (i) leur billet d'avion aller/retour ; (ii) leurs frais d'hébergement et de séjour à Paris (estimés à un minimum de 100 € par jour) ; (iii) une souscription à une assurance médicale/accident estimée à environ 55 € pour une durée de deux semaines à un mois.

L'Institut n'est pas en mesure d'attribuer des bourses pour couvrir les frais mentionnés ci-dessus. Les participants ou les institutions les parrainant doivent prendre ces coûts à leur charge ou obtenir une bourse, en faisant appel à des agences de financement nationales, bilatérales ou multilatérales.

Candidature et processus d'admission

Les candidats doivent répondre aux critères suivants :

- Formation universitaire : un diplôme universitaire ou équivalent (BAC + 3), de préférence dans une discipline relative à la planification ou à la gestion de l'éducation.
- Expérience professionnelle : trois ans au minimum dans le domaine de la planification ou de la gestion de l'éducation formelle ou non formelle, en qualité de praticien, formateur ou chercheur.
- Connaissances linguistiques: une bonne connaissance du français ou de l'anglais.
- Compétences en informatique : très bonne maîtrise de Word et d'Excel (selon les cours).
- Financement : la demande d'admission du candidat devra préciser comment seront financés les frais d'inscription au cours et les autres dépenses.

Date limite de candidature

Les demandes d'admission dûment remplies devront parvenir à l'Institut au plus tard le 31 mars 2017. La demande doit indiquer tous les cours auxquels le candidat souhaite participer.

Note : Il vous faudra probablement plusieurs **mois** pour obtenir le financement et effectuer les démarches pour l'obtention d'un visa. Nous vous recommandons par conséquent de nous faire parvenir votre candidature le plus rapidement possible. **N'ATTENDEZ PAS LA DATE LIMITE**.

Comment s'inscrire

Toutes les candidatures doivent être remplies et envoyées en ligne, accompagnées de l'ensemble des documents demandés. Lisez les instructions attentivement avant de remplir le formulaire.

Pour postuler en ligne, connectez-vous sur le site web de l'IIPE à cette adresse : http://www.iiep.unesco.org/fr/cours-specialises-1754

Si vous rencontrez des difficultés lors de l'envoi de votre candidature en ligne, vous pouvez contacter l'IIPE à l'adresse suivante : tep@iiep.unesco.org

Pièces à joindre avec votre demande d'inscription

Les documents suivants doivent être téléchargés au moment de votre candidature en ligne. Nous vous recommandons de les préparer avant de remplir le formulaire de candidature de manière à faciliter leur téléchargement.

- Une copie du certificat de connaissance linguistique, si votre langue maternelle n'est pas le français (sauf si vous avez fait vos études supérieures dans cette langue).
- Une copie de chaque diplôme mentionné dans votre formulaire de candidature.
- L'autorisation de participation de la part de votre employeur dûment complétée (formulaire à télécharger depuis la page web du Programme des cours spécialisés de l'IIPE).
- Une copie scannée de la page de votre passeport indiquant vos nom, prénom et adresse complète.
- Une photo d'identité scannée.

LES CANDIDATURES QUI SERONT ENVOYÉES SANS LES PIÈCES REQUISES NE SERONT PAS TRAITÉES

Admission

Toutes les candidatures sont traitées par l'Équipe du Programme de formation (TEP) et examinées par un Comité de sélection par ordre d'arrivée. La décision du Comité de sélection est communiquée au candidat dans les trois semaines suivant la réception de la demande.

Les candidats admis aux cours demandés reçoivent une lettre d'admission et une facture correspondant aux frais d'inscription.

Les places pour le PCS sont limitées et très demandées. Les candidats retenus devront **confirmer leur** participation dans les 15 jours suivant la réception de leur lettre d'admission. Sans cette confirmation, l'IIPE propose la place à un autre candidat.

Paiement des frais d'inscription

Il est demandé aux candidats admis de **transférer les fonds** couvrant les frais d'inscription **dans les 30 jours** suivants la réception de la lettre d'admission et de la facture et avant de venir à l'IIPE.

Si les fonds ne sont pas reçus en temps voulu, votre admission sera automatiquement annulée.

Hébergement

L'Institut ne met aucun hébergement à la disposition des participants. Des informations sur les différentes possibilités d'hébergement à Paris et aux alentours seront néanmoins mises à la disposition des candidats admis. Les demandes d'information devront parvenir rapidement à l'IIPE. Toute réservation d'hôtel ou d'autres logements devra être effectuée par les participants eux-mêmes.

Si vous souhaitez explorer d'autres possibilités de logement pour les étudiants à Paris, vous pouvez consulter les sites web suivants :

Logements pour étudiants à Paris :

http://www.estudines.com/residence-logement-etudiant-paris-13-46.html

Centre international d'études pédagogiques, Sèvres :

http://www.ciep.fr

Paris pratique/Logement:

http://www.eduparis.fr

Service aux étudiants/ Vous loger :

http://www.crous-paris.fr

Site web de Studyrama:

http://www.studyrama.com/international/etudiants-etrangers.html?id_rubrique=3313

Vivre en France/Se loger:

http://www.campusfrance.org/fr

Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (EPA 301)

Coordonnateur

K. Sylla

Information

Téléphone:+33(0)145037761/62

Email: tep@iiep.unesco.org

Site web: http://www.iiep.unesco.org/fr/cours-

specialises-1754

Pré-requis

Maîtrise des fonctions de base Excel et notions des concepts de bases de données

Profil des participants

Outre les critères mentionnés en introduction, acteurs intervenant dans la gestion de l'information

Objectifs du cours

Permettre aux participants d'acquérir les connaissances et les techniques nécessaires à la construction et à l'utilisation de systèmes d'information pour la planification et la gestion de l'éducation. Il traite de systèmes d'information pour tous les niveaux de l'éducation et aux différents niveaux administratifs.

À l'issue de ce cours, les participants seront en mesure de :

- Expliquer les caractéristiques d'un système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) ;
- Planifier les différentes étapes impliquées dans un recensement scolaire ;
- Concevoir les outils de collecte de données pour un recensement scolaire ;
- Identifier les données en rapport avec l'éducation à inclure dans un SIGE ;
- Élaborer un système d'indicateurs pour le suivi, l'évaluation et le pilotage.

Structure

1. Caractéristiques du Système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE)

Cette composante appréhende d'une manière globale le concept de système d'information sur l'éducation et sa place dans les activités de planification et de gestion, identifie les caractéristiques et étudie l'étape essentielle d'identification des besoins d'information. (1 jour)

2. Méthodologie et outils pour le recensement scolaire

Comment concevoir des instruments de collecte d'informations auprès des établissements éducatifs est un des thèmes centraux de cette partie. Elle permettra aussi de définir les différentes étapes de la collecte des données, et la construction d'une base de données et d'identifier les procédures essentielles de la gestion d'une base de données. (4 jours)

3. Données et techniques spécifiques

Cette composante porte sur les questions relatives à deux types de données en rapport avec l'éducation : les dépenses d'éducation et la mesure du flux d'apprenants sortant du système scolaire. (1 jour)

4. Construction d'un système d'indicateurs pour le suivi, l'évaluation et le pilotage

Cette composante étudie la construction d'un système d'indicateurs pour le pilotage de l'éducation et aide les participants à préparer un document présentant et analysant ces indicateurs, en utilisant des techniques d'analyse graphique. (4 jours)

Micro-planification et carte scolaire (EPA 303)

Coordonnateur

M. Poisson

Information

Téléphone: +33(0)145 03 77 61/62

Email: tep@iiep.unesco.org Site web: http://www.

iiep.unesco.org/fr/coursspecialises-1754

Pré-requis

Connaissances de base de l'environnement Excel

Profil des participants

Outre les critères mentionnés en introduction, responsables de la carte scolaire au niveau central ou local; partenaires au développement ou membres d'ONG impliqués dans le développement des systèmes éducatifs au niveau local, ayant deux ans d'expérience minimum dans le domaine de L'éducation

Objectifs du cours

Doter les participants des compétences et outils nécessaires pour appliquer les techniques de la carte scolaire à leur pays en prenant compte de son importance pour assurer une utilisation rationnelle des ressources au service de la promotion d'une éducation de qualité pour

À l'issue de ce cours, les participants seront en mesure de :

- Expliquer les principaux concepts et approches se rapportant à la micro-planification et à la carte scolaire ;
- Définir les diverses étapes méthodologiques impliquées dans l'élaboration de la carte scolaire, du diagnostic à la mise en place de la carte scolaire prospective;
- Évaluer et identifier des stratégies alternatives d'organisation de l'offre éducative et leur application en fonction du contexte d'un pays en prenant en compte l'agenda international pour l'Education 2030;
- Utiliser des systèmes d'information géographique (SIG) permettant d'accompagner le développement de la carte scolaire.

Structure

1. Micro-planification et carte scolaire : définition, concept, processus

Il s'agira ici de définir les concepts de micro-planification et de carte scolaire et d'identifier les principales étapes du processus de mise en œuvre de la carte scolaire. (1/2 jour)

2. Diagnostic du système éducatif au niveau local

Comment identifier les critères à utiliser pour sélectionner la zone pilote dans laquelle la carte scolaire sera préparée, comment calculer et interpréter les indicateurs nécessaires pour réaliser le diagnostic du système éducatif local, tant au niveau de sa couverture que de son rendement interne ou de sa qualité ? (2 1/2 jours)

3. Méthodes et techniques de projection et de simulation

Cette composante présente les caractéristiques majeures de ces techniques de simulation (chaque technique sera abordée dans le détail dans d'autres cours du PFA). En simulant les conséguences de diverses options de politique générale, on démontrera l'utilité de ces méthodes pour opérer des choix judicieux en matière de carte scolaire. (2 jours)

- 4. Normes, aires de recrutement et réorganisation du réseau scolaire Cette composante portera sur les normes, standards et aires de recrutement et leur application à la carte scolaire. Elle passera en revue diverses stratégies de réorganisation afin d'en améliorer le rapport coût efficacité. (2 jours)
- 5. Utilisation de systèmes d'information géographique (SIG)

Cette composante présentera les principales caractéristiques des Systèmes d'Information géographique (SIG). Elle passera en revue leurs possibles applications pratiques au domaine de la carte scolaire et permettra d'effectuer quelques manipulations simples. (2 jours)

Méthodes quantitatives pour le pilotage et l'évaluation de la qualité de l'éducation (EPA 304)

Coordonnateur

M. Saito

Information

Téléphone:+33(0)145037761/62

Email: tep@iiep.unesco.org

Site web: http://www.iiep.unesco.org/fr/cours-

specialises-1754

Pré-requis

Connaissances élémentaires en statistiques descriptives et savoir manipuler un ordinateur

Profil des participants

Outre les critères mentionnés en introduction, planificateurs/ chercheurs impliqués dans les enquêtes (à grande échelle) dédiées à orienter les politiques éducatives sur la qualité de l'éducation

Objectifs du cours

Présenter les principales méthodes quantitatives/empiriques mesurant la qualité de l'éducation et en particulier celles utilisées par les initiatives régionales et internationales : PISA, TIMSS, SACMEQ, PASEC, etc.

À l'issue de ce cours, les participants seront en mesure de :

- Étudier les débats internationaux sur la recherche sur les politiques éducatives, en vue de piloter et d'évaluer la qualité de l'éducation comme définie dans les ODD;
- Examiner les instruments de collecte de données existants sur les acquis de l'apprentissage des élèves et les conditions scolaires ;
- Analyser de façon critique les techniques utilisées pour établir un échantillon scientifique lors d'une enquête nationale à grande échelle;
- Développer les compétences analytiques requises afin de traduire les résultats de la recherche en recommandations politiques sur la qualité et l'égalité dans l'éducation, priorités des ODD.

Structure

1. Les phases du cycle de recherche sur les politiques éducatives et le concept de qualité de l'éducation

Les principales phases du cycle de recherche sur les politiques éducatives pour piloter et évaluer la qualité de l'éducation sont abordées par une analyse du concept de « qualité de l'éducation » et de ses principaux indicateurs dans le cadre des ODD. (2 ½ jours)

2. Analyse critique des outils de collecte de données et préparation des données

Les techniques d'élaboration des outils de collecte de données sont abordées dans cette partie pour mesurer les acquis scolaires des élèves, ainsi que les conditions de scolarisation. (2 ½ jours)

3. Échantillonnage pour les études à grande échelle sur la qualité de l'éducation

Combien d'élèves et établissements à sélectionner dans les études à grande échelle pour des résultats fiables? Comment s'assurer de la généralisation des résultats d'un sondage à l'ensemble de la population? Cette composante aborde les techniques d'échantillonnage pour constituer des « échantillons scientifiques ». (1 jour)

4. Le traitement, l'interprétation et l'analyse des données pour faire des recommandations politiques

Cette dernière composante porte sur le traitement informatisé (à l'aide d'un logiciel spécialisé, tel que SPSS) des jeux de données – y compris la construction de « nouvelles » variables composites (comme les indices ou les résultats de test). Ce travail permet d'adresser la question de la qualité de l'éducation via la rédaction de recommandations d'ordre politique et l'utilisation de tableaux et graphiques de synthèse pour répondre à la préoccupation politique liée aux ODD. (4 jours)

Organisation et gestion du secteur éducatif : systèmes et institutions (EPM 311)

Coordonnateur

J. Ackers

Information

Téléphone:+33(0)145037761/62

Email: tep@iiep.unesco.org

Site web: http://www.iiep.unesco.org/fr/cours-

specialises-1754

Pas de pré-requis exigé

Profil des participants

Outre les critères mentionnés en introduction, acteurs intervenant dans la gestion de l'éducation

Objectifs du cours

Doter les participants des connaissances et compétences nécessaires pour leur permettre de contribuer activement aux réformes des structures et processus de gestion éducative favorables à la réalisation de l'objectif Éducation 2030, ODD4.

À l'issue de ce cours, les participants seront en mesure de :

- Expliquer les grands concepts, approches et tendances sous-jacentes à la gestion de l'éducation ;
- Identifier les principaux enjeux à prendre en compte lors de la conception et de la mise en œuvre d'une politique de décentralisation;
- Proposer des réformes visant à améliorer l'efficacité des écoles ;
- Discuter des différents instruments et outils pour la régulation d'un système éducatif, en particulier dans l'enseignement supérieur ;
- Utiliser des outils appropriés pour le pilotage de la qualité et de l'équité en relation avec les systèmes éducatifs ;
- Communiquer efficacement verbalement et par écrit sur les réformes majeures pour améliorer la gestion de l'éducation.

Structure

1. Introduction au concept d'administration et de gestion de l'éducation

La première composante aborde les principaux concepts, approches et tendances majeures de la gestion de l'éducation. (1 jour)

2. Décentralisation : options, mise en œuvre et pilotage du système Après le concept de décentralisation et ses diverses approches, cette composante explique comment analyser de manière critique les arguments en faveur et contre les politiques de décentralisation, élaborer une politique de décentralisation pour améliorer l'équité et la qualité, et identifier les rôles fondamentaux de l'État dans un système d'éducation décentralisé. (2 ½ jours)

3. Gestion au niveau local: approches et outils

Cette composante examine le rôle joué par deux acteurs clés dans la gestion au niveau de l'école : le chef d'établissement et la communauté. (1 jour)

4. Régulation au niveau du système : problèmes, acteurs et outils dans l'enseignement supérieur

Cette composante discute d'instruments traditionnels et d'instruments plus récents de régulation d'un système éducatif, ainsi que de leur utilisation pour la réforme de l'éducation, en particulier dans l'enseignement supérieur. (2 jours)

5. Pilotage du système

Cette composante discute du concept de pilotage de la qualité et de ses différents outils, avec une attention particulière donnée aux services d'inspection. (1 ½ jour)

Gestion des enseignants (EPM 312)

Coordonnateur

B. Tournier

Information

Téléphone:+33(0)145037761/62

Email: tep@iiep.unesco.org

Site web: http://www.iiep.unesco.org/fr/coursspecialises-1754

Pré-requis

Connaissances de base de l'environnement Excel

Profil des participants

Outre les critères mentionnés en introduction, gestionnaires des ressources humaines et chercheurs

Objectifs du cours

Doter les participants des connaissances nécessaires pour contribuer à des débats éclairés sur les problèmes actuels de gestion des enseignants et de politiques pour les enseignants dans une perspective de comparaison.

À l'issue de ce cours, les participants seront en mesure de :

- Expliquer les grands concepts de gestion des ressources humaines (GRH) et les défis actuels en termes de gestion des enseignants ;
- Discuter des implications majeures associées à différentes options politiques en termes de recrutement des enseignants, formation, allocation, utilisation et carrière;
- Utiliser et interpréter les indicateurs pertinents à la gestion des enseignants ;
- Discuter de différents instruments et outils pour la régulation de la gestion des enseignants ;
- Proposer des réformes de gestion des enseignants.

Structure

1. Défis actuels de la gestion des enseignants, concepts de gestion des ressources humaines et planification prévisionnelle

La première composante donne un aperçu général des principaux défis relatifs à la gestion des enseignants, des concepts de base de la GRH ainsi que leur évolution et propose un exercice concret de gestion prévisionnelle des effectifs. (3 jours)

2. Recrutement et formation des enseignants : questions et options Ce volet traite des objectifs du recrutement et de la formation des enseignants. Il établit les enjeux de ces éléments clés de la gestion des enseignants et présente les aspects majeurs de leur organisation. (1 jour)

3. Allocation et utilisation des enseignants

A travers un exercice d'application, les participants seront invités à utiliser des techniques pour le diagnostic de déséquilibres au niveau du déploiement et de l'utilisation des enseignants, et à discuter des stratégies adoptées dans différents contextes pour optimiser l'allocation et l'utilisation. (2 ½ jours)

4. Instruments et systèmes d'information au service de la gestion des enseignants

Des outils, techniques et procédures de gestion inadaptés de planification et de pilotage engendrent souvent l'absence d'informations nécessaires à la prise de décision et révèlent des cadres de gestion problématiques. Des bases de données pour gérer efficacement les enseignants et des dispositifs de contrôle et d'autocontrôle, tels que les codes de conduite seront présentés aux participants. (2 jours)

5. Évaluation et carrière des enseignants : implications et options Après une discussion sur les politiques d'évaluation et de carrière des enseignants mises en œuvre dans différents pays, un exercice permettra d'appréhender de façon concrète les coûts associés à différents choix stratégiques et leur applicabilité sur le long terme. (1 ½ jour)

Programmes et projets du secteur de l'éducation (EPM 314)

Coordonnateur

D. Gay

Information

Téléphone:+33(0)145037761/62

Email: tep@iiep.unesco.org
Site web: http://www.

iiep.unesco.org/fr/coursspecialises-1754

Pas de pré-requis exigé

Profil des participants

Outre les critères mentionnés en introduction, personnel des ministères de l'Education et autres organisations nationales, des ONG nationales et internationales, et des agences de développement, impliqué dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi de projets

Objectifs du cours

Transférer aux participants les connaissances et compétences techniques nécessaires pour concevoir, suivre et évaluer des programmes et projets de l'aide pour le développement du secteur de l'éducation.

À l'issue de ce cours, les participants seront en mesure de :

- Analyser les caractéristiques du contexte international de l'aide au développement, y compris les nouveaux engagements des ODD ;
- Préparer un document de projet en utilisant l'Approche du Cadre Logique (ACL), en relation avec la Théorie du Changement ;
- Utiliser les approches d'identification, de pilotage et d'évaluation d'un programme et d'un projet dans un cadre de planification sectorielle ;
- Expliquer les conditions de réussite des négociations de projet ;
- Présenter une proposition de projet de façon convaincante.

Structure

1. Instruments de l'aide pour le développement du secteur éducatif Cette composante présente le contexte dans lequel se place l'élaboration de programmes et de projets. Après une analyse critique des approches

de programmes et de projets. Après une analyse critique des approches fondées sur des programmes (AFP) et leur importance, le financement du secteur est examiné (modes de financement externe, évolution des instruments de l'aide, etc.) ainsi que les diverses formes d'aide. Principalement discussions et sessions plénières. (1 jour)

2. Approches, techniques et outils de programmation

Cette composante donne une vue d'ensemble des principales approches, techniques et des outils actuellement utilisés pour l'identification, la préparation, la mise en œuvre, le pilotage et le suivi de programmes et de projets d'éducation. Le principal outil de l'identification et de la conception d'un programme/projet utilisée dans le cours est l'Approche du Cadre Logique (ACL), mais le cours met aussi l'ACL en perspective avec d'autres approches comme les théories de changement qui alimentent l'ACL elle-même. Seront étudiées : les approches de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre d'un programme/projet, les exigences des bailleurs de fonds portant sur l'inclusion de thèmes transversaux dans les programmes éducatifs, les modalités de négociation de financements pour les projets avec les diverses agences de bailleurs de fonds. Sessions plénières et un exercice pratique. Les participants travaillent en groupes avec un instructeur sur la conception d'un projet. Ils écrivent en équipe un document de projet. À la fin du cours, les équipes présentent leurs projets en plénière et ces derniers font l'objet de discussions. (7 jours)